

Rapport de suivi 2023
Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC La Haute-Côte-Nord 2023-2030

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
1	Poursuivre et optimiser le déploiement de la collecte des encombrants sur appel	La collecte d'encombrants a été révisé selon les besoins: 2 collectes par année au printemps et à l'automne	MRC	2027-2028, puis en continu	Le contrat et la procédure ont été pensés et la rédaction du contrat a eu lieu.	La collecte d'encombrants a été révisé selon les besoins: 2 collectes par année au printemps et à l'automne
5.	Mettre à jour l'analyse des services offerts sur le TNO et aux pourvoiries.	Revoir le positionnement des conteneurs/cabanes à encombrants et évaluer l'adéquation du service avec les besoins d'aujourd'hui et des voies d'accès des pourvoiries en activité; Poser des affiches de sensibilisation.	MRC	2027-2028, puis en continu	Un répertoire des sites gérés par la MRC a été effectué; En vue d'une mise à niveau dans les prochaines années.	La MRC se questionne sur la gestion des matières résiduelles en TNO (incl. Zecs et pourvoiries); Après l'implantation de la collecte de compost, la MRC procédera à une réévaluation.
6	Revoir/optimiser la fréquence des collectes des déchets	Les fréquences de collectes seront réduites afin de limiter l'enfouissement et favoriser le recyclage et la valorisation et ce, principalement à l'implantation de la matière organique.	MRC	Au renouvellement des contrats entre 2023 et 2025	Le calendrier de modifications a été établis dans le contrat d'appels d'offres de collecte et se réalisera selon l'échéancier prévu à ce contrat (implantation de la matière organique à l'été 2025)	
8.	Poursuivre l'embauche d'étudiants en saison estivale pour réaliser diverses activités de communication et de	Brigade écoresponsable, kiosques d'informations, événements écoresponsables, création d'outils de communication, etc.	MRC	En continu, 2023 à 2030	Des étudiants sont engagés pour notamment effectuer de la sensibilisation.	
11.	Poursuivre le déploiement du projet de lutte aux dépotoirs clandestins et la diffusion de son plan de communication.	Mettre en ligne la plateforme de signalement; Offrir une formation sur son utilisation aux acteurs concernés; Effectuer 5 nettoyages/année; Garder à jour la base de données.	MRC	2022, 2023 et 2024	Une plateforme de signalement a été mise en ligne; La base de données est mise à jour; Beaucoup d'activités de sensibilisation ont été effectuées dans les commerces et auprès de la population (affiches, dépliants, pub radio, pub journal, publ. facebook, rencontres, etc); Ménage de dépotoirs clandestins. (plus de 5 tonnes en 2 ans)	
14.	Tenir divers ateliers et activités sur la GMR et sur le 3RV-E.	Compostage domestique, journée portes ouvertes au centre de transfert, nettoyage de dépotoirs clandestins et de rues, rénovations écologiques, journées de troc, ateliers de fabrications et de réparations, etc.	MRC	En continu, 2023-2030	Des kiosques ont lieu dans certains événements de la région; Prêt de bacs et d'îlots dans les événements.	
18.	Poursuivre et bonifier les programmes de subventions en environnement pour le secteur commercial, municipal et	Aides financières aux ICI; Aides financières pour herbicyclage, couches, produits d'hygiène, etc; Prêts de bacs pour les événements.	MRC	2023-2030, en continu	Tous les programmes sont poursuivis.	

22.	Collaborer avec la SADC et le département du développement économique de la MRC afin de favoriser les maillages entre entreprises pour l'échange de matières résiduelles.	(Exemple de projets : valorisation des cendres de bois, plastiques agricoles et des tourbières, etc.)	MRC	2023-2024, puis en continu	Le projet de valorisation des cendres de bois des camping a été lancée et le projet de plastique agricole avance.	
24.	Optimiser et promouvoir l'espace du réemploi, notamment au niveau des matériaux de construction et du bois dans les écocentres.	Former annuellement les employés afin de détourner les matières vers le réemploi; Achat d'équipements afin de favoriser le réemploi des matières.	MRC	2023-2024-2025	Demande d'aide financière déposer à POE de RQ.	
34.	Optimiser les trajets de collecte afin d'économiser et de réduire les GES; Encourager la récupération dans les ICI et limiter les fréquences de collectes des ICI.	Éliminer graduellement la double collecte hivernale (2x/sem); Diminuer les collectes à la semaine en bacs.	MRC	Renouvellement du contrat en 2023, puis en continu	Simplification des fréquences de collectes des ICI; La moitié des commerces ont arrêté la collecte 2x semaine en basse saison; Les ICI de 4 municipalités ont arrêté les collectes hebdomadaire en bacs.	Certains commerces sont dans l'impossibilités de ne plus avoir de collecte (2x/sem).
43.	Poursuivre le déploiement et la bonification du principe de performance municipale dans le système de quote-part municipale.		MRC	2023-2030, en continu	Une révision de la tarification sera effectuée en 2024 pour simplifier le système et permettre une meilleure performance.	
46.	Poursuivre et uniformiser l'application à toutes les municipalités de la réglementation limitant à un seul bac de déchets par résidence.	Limiter la collecte excédentaire de déchets (3) et s'assurer de l'utilisation des bonnes couleurs de bacs.	MRC et Municipalités	En continu	Ce règlement est respecté et certaines exceptions demeurent valables; Le nouvel entrepreneur effectue un suivi rigoureux du nombre de bacs et de l'utilisation du bac de recyclage.	
47.	Maintenir la gratuité du service pour les citoyens dans les écocentres.		MRC	2023-2030	Ce service demeure gratuit pour les citoyens et le demeurera.	
50.	Évaluer les opportunités techniques, économiques et contractuelles pour améliorer les taux de chargement aux centres de transbordement des Bergeronnes	Avec une formation et de meilleur opérateurs, il est possible d'augmenter le taux de compaction de 10 à 20% de chacun des chargements	MRC	2023-2030	La formation a été donnée à l'automne et les taux de compaction ont augmenté (de 1,5 à 3 tonnes par matières)	

Nom du répondant :

Nicolas Proulx

Fonction du répondant :

Directeur,
Gestion des

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.



Signature

17-juin

Date